



Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Identité du professionnel

Les présentes prestations sont proposées par :

VIALA François – Entrepreneur Individuel (EI)
Adresse : 82 Avenue Yves Brunaud, 31500 Toulouse
SIRET : 94080314100016
E-mail : viala.corp@gmail.com
Téléphone : 0643909845

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

2. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de l'atelier de lutherie, notamment la fabrication, l'entretien, le réglage, la réparation, la restauration, ainsi que la vente d'instruments, d'accessoires et de pièces.

3. Devis

Les prestations importantes font l'objet d'un devis.

Le devis est valable 3 mois à compter de sa date d'émission. Les travaux débutent après acceptation du devis par le client.

Si, au cours de l'intervention, des travaux supplémentaires nécessaires sont découverts, un accord préalable du client sera demandé avant leur réalisation.

4. Prix

Les prix sont indiqués en euros TTC.

L'entreprise bénéficie de la franchise en base de TVA. TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les tarifs affichés sur le site sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon l'état de l'instrument et la nature exacte de l'intervention.

5. Paiement

Le paiement est exigible à la remise de l'instrument, sauf accord contraire ou acompte prévu au devis.

Les moyens de paiement acceptés sont :

- Espèces
- Carte bancaire

6. Délais

Les délais annoncés sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent varier selon la complexité des travaux, la disponibilité des pièces ou un cas de force majeure.

7. Dépôt des instruments

Le client s'engage à signaler tout défaut, problème connu ou réparation antérieure concernant l'instrument confié.

L'atelier réalise les interventions avec le plus grand soin. Certaines réparations sur des instruments anciens, fragiles ou présentant des défauts préexistants peuvent comporter des risques inhérents à leur état.

8. Droit à l'image des instruments et communication

Dans le cadre de son activité, l'atelier peut être amené à photographier les instruments fabriqués, réparés, restaurés ou entretenus afin de présenter son savoir-faire et ses réalisations.

Sauf demande contraire formulée par le client, celui-ci autorise l'atelier à utiliser les photographies réalisées à des fins de communication professionnelle, notamment sur son site internet, ses réseaux sociaux ou ses supports de présentation.

Cette utilisation concerne uniquement la présentation du travail réalisé par l'atelier et ne comprend aucune utilisation commerciale de l'image de l'instrument autre que la promotion de l'activité de l'atelier.

Le client peut demander à tout moment le retrait des photographies représentant un instrument lui appartenant en contactant l'atelier.

L'atelier s'engage à ne diffuser aucune information permettant d'identifier le propriétaire de l'instrument sans son accord préalable.

9. Garantie

Les prestations sont garanties contre les défauts d'exécution conformément à la réglementation applicable.

Cette garantie ne couvre pas :

- l'usure normale ;
- les dommages résultant d'une mauvaise utilisation, d'un choc, d'une chute ou d'un défaut d'entretien ;
- les variations liées aux conditions climatiques pouvant affecter les instruments en bois.

10. Récupération et stockage des instruments

Le client est informé dès que son instrument est prêt.

L'instrument devra être récupéré dans un délai d'un an à compter de cette notification.

Au-delà de ce délai, des frais de garde de 10 € TTC par mois, tout mois commencé étant dû, pourront être facturés jusqu'au retrait de l'instrument.

L'atelier contactera le client afin de l'informer de la situation et de convenir des modalités de récupération de l'instrument.

11. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de difficulté, les parties rechercheront en priorité une solution amiable.